Thaïlande

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Thaïlande compte 61 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Aucune de ces conventions n'est conforme au standard minimum.

La Thaïlande n'a pas signé l'IM.

La Thaïlande a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec les Pays-Bas et la Norvège.

La Thaïlande a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'elle prévoyait d'adhérer à l'IM. La Thaïlande a indiqué que son processus interne d'approbation de l'IM était en cours et qu'elle espérait pouvoir signer l'IM au début de 2022.

Dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, le Japon a indiqué que sa convention avec la Thaïlande ne soulevait pas de préoccupations importantes en matière de chalandage fiscal, au regard de sa juridiction.

B. Conclusion

La Thaïlande a élaboré un plan pour la mise en œuvre du standard minimum dans ses accords avec les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Chine (République populaire de), Corée, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Hong Kong (Chine), Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Malaisie, Maurice, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Seychelles, Singapour, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine et Viet Nam. La Thaïlande a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'elle prévoyait de signer l'IM au début de 2022, et de notifier la plupart de ses conventions à être couvertes par l'IM.

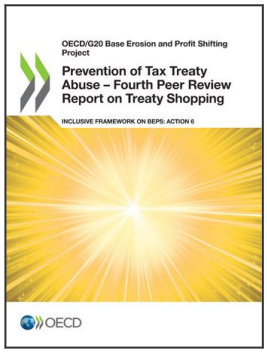
Synthèse de la réponse de la juridiction — Thaïlande

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	États-Unis	Non	Non	LOB détaillée
2	Norvège	Non	Non	
3	Pays-Bas	Non	Non	

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Afrique du Sud	Oui
2	Allemagne	Oui
3	Arménie	Oui
4	Australie	Oui
5	Autriche	Oui
6	Bahreïn	Oui

7	Bangladesh*	Non
8	Bélarus	Oui
9	Belgique	Oui
10	Bulgarie	Oui
11	Cambodge*	Non
12	Canada	Oui
13	Chili	Oui
14	Chine (République populaire de)	Oui
15	Chypre*	Non
16	Corée	Oui
17	Danemark	Oui
18	Émirats arabes unis	Oui
19	Espagne	Oui
20	Estonie	Oui
21	Fédération de Russie	Oui
22	Finlande	Oui
23	France	Oui
24	Hong Kong (Chine)	Oui
25	Hongrie	Oui
26	Inde	Oui
27	Indonésie	Oui
28	Irlande	Oui
29	Israël	Oui
30	Italie	Oui
31	Japon	Oui
32	Koweït*	Non
33	Luxembourg	Oui
34	Malaisie	Oui
35	Maurice	Oui
36	Myanmar*	Non
37	Népal*	Non
38	Nouvelle-Zélande	Oui
39	Oman	Oui
40	Ouzbékistan*	Non
41	Pakistan	Oui
42	Philippines*	Non
43	Pologne	Oui
44	République démocratique populaire lao*	Non
45	République tchèque	Oui
46	Roumanie	Oui
47	Royaume-Uni	Oui
48	Seychelles	Oui
49	Singapour	Oui
50	Slovénie	Oui
51	Sri Lanka	Oui
52	Suède	Oui
53	Suisse	Oui
54	Tadjikistan*	Non
55	Taipei chinois*	Non
56	Turquie	Oui
57	Ukraine	Oui
58	Viet Nam	Oui



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Thaïlande », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/10f1be62-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

OCDE